

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2022

FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN VUE DU PLEIN EMPLOI - (N° 276)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 414

présenté par
M. Delaporte

à l'amendement n° 83 de M. Dharréville

APRÈS L'ARTICLE 5

Compléter l'amendement par les mots :

« ainsi que les conséquences de ces offres sur les demandeurs d'emploi sur leur recherche d'emploi, leur insertion sociale et professionnelle et leur santé mentale et physique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à élargir le champ du rapport.